

# BROCHURE SYNTHÉTIQUE



## RESTRUCTURATION- EXTENSION CH PAU

**Etablissement SANITAIRE**

Février 2025

**Brochure synthétique**

ZA Les Forts – 38 rue de Paris – 28500 CHERISY  
Tel: 02 37 51 13 27  
gdeco@gdeco.fr

## Table des matières

1	Carte d'identité de l'opération .....	2
1.1	Caractéristiques de l'opération .....	2
1.2	Notice architecturale et fonctionnelle .....	3
1.3	Caractéristiques et répartition des différents secteurs d'activités.....	7
2	Plans et découpages en secteurs fonctionnels.....	9
2.1	Secteurs fonctionnels – Code couleurs .....	9
2.2	Axonométrie bâtiment B2ME .....	10
2.3	Niveau Rdj bâtiment B2ME .....	11
2.4	Niveau Rdc bâtiment B2ME .....	12
2.5	Niveau Entresol 1 bâtiment B2ME .....	13
2.6	Niveau R+1 bâtiment B2ME .....	14
2.7	Niveau R+2 bâtiment B2ME .....	15
2.8	Niveau R+3 bâtiment B2ME .....	16
2.9	Niveau Rdc bâtiment BOB.....	17
2.10	Niveau Entresol 1 bâtiment CONSULT.....	18
2.11	Axonométrie bâtiment URG.....	19
2.12	Niveau Rdc bâtiment URG.....	20
2.13	Niveau Entresol 1 bâtiment URG.....	21
2.14	Niveau RDC bâtiment URG (PROVISOIRE) .....	22
2.15	Axonométrie bâtiment PUI .....	23
2.16	Niveau Rdj bâtiment PUI .....	24
2.17	Niveau Rdc bâtiment PUI .....	25

# 1 CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION

## 1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Nom de l'établissement : **CH PAU**

Dénomination : **Restructuration- extension**

Surface générale SDO : **26 437 m<sup>2</sup>**

Opération neuve : **Oui et rénovation**

Phasage : **Oui 3 Phases**

Mode de dévolution : **Groupement**

Programmiste : **ANAGRAMME**

AMO / Conducteur d'opération : **ARTELIA**

Architectes : **MOON SAFARI ET MBA**

Bureau d'études structure : **INGEROP**

Bureau d'études technique : **INGEROP**

Bureau de contrôle : **SOCOTEC**

Coordonnateur Sécurité : **BUREAU VERITAS**

## 1.2 NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE

### 1.2.1 PRESENTATION DU PROJET

Le programme représente une **nouvelle étape** marquante dans l'évolution du bâtiment principal François Mitterrand qui se développe et se transforme. Le projet, considéré dans son ensemble, possède une **double dimension** qui lui donne son caractère spécifique, il est tout à la fois fonctionnel par l'apport de deux greffes distinctes à constituer avec l'existant et emblématique par la nature même des vocations assurées, l'urgence et la naissance.

Leur vocation, mais aussi leur situation en **poste avancé** du bâtiment principal leur octroie une place de **premier plan** dans la scénographie de l'hôpital. Notamment avec le positionnement en proue du Pôle Mère, Femme, Enfant qui, en accompagnant l'entrée, lui apporte une **nouvelle lecture** venant en complémentarité du PTI en cours d'achèvement.

En se développant, le CH de Pau produit une **image architecturale renouvelée**, notamment par une forte recomposition autour de son Parvis d'entrée.

Notre perception et la spécificité du lieu ont orienté la conception du projet et la spatialité des deux extensions, en l'inscrivant dans une **démarche globale**, équilibrée et raisonnée, fondée sur les orientations et les exigences du Programme Technique Détaillé.

Au regard de ces enjeux, nos choix sont les suivants :

**Une réponse architecturale conjuguant insertion et identité**, qui prend en compte la situation et la vocation de chaque extension ayant chacune leur rôle **fonctionnel** et leur dimension **symbolique**. Au Nord, les Urgences expriment le secours, la prise en charge, la veille hospitalière et au Sud, le Pôle Femme-Mère-Enfant a pour écho la protection, l'accompagnement et le partage.

Une **greffe fonctionnelle** renforcée avec la recherche d'organisations performantes et rationnelles obtenues par la compacité bâtie, la clarté et l'optimisation des circuits. Elle nécessite aussi de garantir un **phasage opérationnel** réaliste permettant de restructurer les existants en assurant la continuité de fonctionnement dans des conditions optimisées. Le projet n'impacte ni le parvis, ni le hall et conserve le bouclage de desserte périphérique.

Une approche spatiale **sensible** et **humaniste** qui fait une large place aux thèmes portant sur la qualité des espaces, les relations "dedans-dehors", l'éclairage "naturel-artificiel", les continuités "minérale-végétale" qui caractérisent les ambiances et apportent un confort d'usage adapté.

**Une attention permanente** apportée à l'optimisation des surfaces, de la rentabilité des organisations médicales et soignantes, de la maîtrise des coûts d'exploitation, garantissant l'efficacité médicale et l'efficience économique.

Des **choix d'implantation** qui visent à optimiser la réponse attendue

### 1.2.2 LE BATIMENT POLE FEMME MERE ENFANT

Sa position **au premier plan** du bâtiment principal lui confère un rôle primordial dans la nouvelle **scénographie** de l'entrée, associée à la construction du PUI, à la requalification du Parvis, aux continuités paysagères qui seront développées ultérieurement.

Ces niveaux forment de grands plateaux éclairés centralement par **quatre vastes patios** apportant lumière et végétation dans tous les espaces de vie et de travail, leur affectation est la suivante :

- rez-de-chaussée bas : le Pôle Femme Mère Enfant (Unités d'Obstétrique, Soins Critiques de Pédiatrie, Néonatalogie et Bloc Obstétrical)

- rez-de-chaussée haut : le Pôle Femme Mère Enfant (Les Urgences pédiatriques et les unités de Pédiatrie, HDJ)
- premier et deuxième étages : les Unités d'Hospitalisations Conventionnelles de Médecine
- niveau partiel au troisième étage : Tertiaire et locaux techniques
- niveau partiel au rez-de-jardin sous-sol : les vestiaires du personnel et les locaux techniques

Le parti-pris d'implantation que nous avons explicité précédemment nous permet de traiter le bâtiment du PFME comme une **véritable rotule fonctionnelle mais également architecturale**, dans le site du centre hospitalier de Pau.

En effet, son positionnement et la disposition frontale qui s'offre au visiteur nous amène à traiter ses façades de manière attentive, douce, mais affirmée. Le bâtiment se décline ainsi selon 2 strates verticales :

- **Le socle, minéral** : Il est à l'interface entre la topographie naturelle marquée des lieux et un plan fonctionnel parfaitement réglé. La sensibilité de certains espaces du rez-de-chaussée bas (dépose urgences obstétricales, urgences pédiatriques...) et par extension la mise en contact du public avec le bâtiment, nous a mené à opter pour la minéralité, pour un béton clair, parfaitement soigné et élégamment ponctué de joints verticaux, élançant le socle. L'assise du bâtiment est d'autant plus renforcée que le plan se dilate généreusement au nord et au sud en dehors de l'emprise des niveaux supérieurs, pour constituer de beaux espaces extérieurs : le jardin pédiatrique d'un côté, et une grande terrasse végétalisée de l'autre.

- **Le corps du bâtiment, métallique** : Les niveaux supérieurs sont fédérés par l'emploi d'une vêtue métallique dynamique aux ondes triangulaires aléatoires, permet de rompre la lecture des hauteurs de niveaux identiques et donc de perturber les échelles de perception afin d'adoucir son insertion dans le site. L'attention portée à cette peau vise à lui donner de l'aspérité sur toutes ses façades, et donc d'en modifier la réaction à la lumière au fil de la journée et des saisons. Nous avons travaillé le plan du PFME avec une approche humaine et sensitive, au plus proche de l'expérience de l'utilisateur en situation délicate. Nous avons donc tout naturellement perpétué notre **sensibilité d'approche** à l'enveloppe du bâtiment, à la recherche d'une échelle minutieuse et variable, ce qui n'est jamais antinomique avec l'échelle d'un bâtiment, même massif.

- Enfin, une troisième strate de travail est développée dans la profondeur de l'enveloppe, ciblée sur l'essentiel de la façade Sud, ainsi que l'angle Sud-Est. Nous avons souhaité apporter un confort d'usage complémentaire pour les espaces les plus exposés au soleil palois, en développant une épaisseur de façade protectrice et évocatrice, sous la forme de protections solaires passives, dynamiques, **créant un saut d'échelle de perception sur ce front principal qui s'exprime magistralement sur l'entrée du site du centre hospitalier de Pau.**

**Le parti pris architectural décliné sur l'ensemble du bâtiment nous permet de traiter facilement les espaces de connexion à l'existant.** En effet, le volume bardé vient se décliner en une courbe fermée et protégée, ralliant le hall principal du centre hospitalier. Cette coiffe métallique, surplombant le niveau RDCB en béton, s'articule au bâtiment PFME par le biais d'un hall en double hauteur, favorisant un accueil apaisé du public, et permettant de maximiser la lumière naturelle dans les circulations.

### 1.2.3 L'EXTENSION ET LA RESTRUCTURATION DES URGENCES - PUI

Le bâtiment en extension accueille les **Urgences Adultes** sous lesquelles vient se glisser la **Pharmacie à Usage Interne**.

Il forme une **équerre** accolée au bâtiment principal qui contourne les Urgences actuelles restructurées et associées à l'ensemble par une **nouvelle galerie**.

Le **volume horizontal** se compose d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée bas sous-lequel se développe la PUI. Cette disposition exploite la dénivellation du terrain, ce qui permet de positionner une **cour de service en amont**, côté Hélistation, et de créer en aval une **liaison courte et directe** avec le bâtiment François Mitterrand au niveau rez-de-jardin.

Les différents **parvis dédiés** aux Urgences ceinturent le bâtiment en s'appuyant sur la voie nord de contournement rejointe par la bretelle venant de la rocade.

### La répartition fonctionnelle :

Pour l'extension :

- niveau -2 / rez-de-jardin : la PUI
- niveau -1 / rez-de-chaussée bas : les Urgences adultes, SMUR.
- niveau 0 / rez-de-chaussée haut : UHCD/UPUA

Pour la restructuration :

- niveau -1 / rez-de-chaussée bas : Tertiaire Urgences Adultes, UMJ dans les actuelles urgences adultes et SAMU dans les anciens locaux du SMUR.

### La partie architecturale :

La simplification des volumes, résultante d'un **travail minutieux** sur la fonctionnalité des urgences, nous a permis de rationaliser le volume du bâtiment et d'en parfaire le traitement architectural. Le bâtiment se veut dorénavant beaucoup plus lisible, et donc plus apaisant, en particulier sur le parvis d'entrée du public.

#### 1.2.4 LE RESPECT DES REGLES D'URBANISME

- Le site est classé en zone UE au PLU approuvé le 19 décembre 2019.
- La zone UE correspond aux sites accueillant les équipements collectifs et activités associées. Elle est destinée à accueillir les constructions, installations et aménagements liés aux équipements d'intérêt collectif structurants pour les communes ou l'agglomération.
- La parcelle limitrophe PAU 417 jouxtant la zone des urgences est noté en emplacement réservé et pourrait à ce titre être intégrée au projet dans un futur réaménagement afin de donner aux urgences, un parvis plus généreux.
- Hauteur** : non réglementée en dehors de la zone Ueh au droit de l'hélistation. Nous avons fait une étude spécifique sur ce sujet et la solution retenue permet de ne pas être contraint sur l'emprise bâtiment.
- Emprise bâtie** : non réglementée
- Implantation** : le statu d'intérêt collectif du bâtiment permet de proposer des implantations.
- Implantation des bâtiments entre eux** : nous sommes ici sur deux extensions de bâtiment. Le PFME est distant de plus de 8m avec l'existant, à l'exception bien sûr des galeries de liaison avec l'existant. En ce qui concerne les urgences, l'extension est distante de plus de 8m avec la zone UHCD.
- Performance énergétique** : en respect avec le programme, notre conception s'intègre dans la démarche de reconnaissance environnementale Bâtiment Durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA) – niveau Bronze a minima.
- Qualité architecturale et insertion** : le parti pris développé dans notre conception, précisé dans la présente note, vise à proposer des volumes simples, une sobriété dans les matériaux développés afin de s'insérer avec subtilité dans le site, et ne pas proposer de façades trop bavardes. L'objectif est avant tout la lisibilité des fonctions et la facilité d'orientation pour les usagers.

### 1.2.5 LE PAYSAGE

Le projet paysager des extensions du CHU vient en accompagnement des différentes interventions architecturales afin de soigner les interstices et les raccordements au site du CHU.

La priorité a été de fluidifier et de sécuriser au maximum les liaisons piétonnes et à rendre lisible les différentes entrées et accès des établissements.

Dès que possible nous nous sommes attachés à proposer des espaces plantés et végétalisés, d'un entretien simple pour le gestionnaire mais qualitatifs, porteurs de biodiversité et vecteurs d'un meilleur confort bioclimatique pour les usagers.

Les **parvis** seront différenciés des circulations automobiles par un traitement de revêtements de sols. Un jeu de différents types de béton désactivés permettra de traiter des parvis piétons largement identifiables et d'intégrer les déposes minutes comme une continuité d'un espace apaisé dédié aux piétons.

Du mobilier urbain et une petite aire de jeux viennent les agrémenter. **Un accompagnement végétal** viendra ponctuer ces espaces par un jeu de trames : pelouses, petits arbustifs persistants et couvres-sols denses. Ces plantations seront toujours d'une hauteur basse (H1m maximum) afin de permettre des vues dégagées en tout point et de ne pas obscurcir la lecture d'un site déjà complexe. **Des arbres de haute tige** au houppier remonté viendront en ponctuation apporter un ombrage nécessaire à ces espaces. La palette exacte reste à définir mais sera composé d'essences locales ou déjà présentes sur le site du CHU tout en s'attachant à éviter tous les arbres pouvant provoquer des allergies (nous privilégierons probablement diverses variétés d'érables).

**Les patios en pleine terre** seront traités sobrement par un jeu de couvres-sols et petits arbustifs persistants. Quelques arbres tiges et cépées seront positionnés en ponctuation pour habiter l'espace mais sans trop de densité pour préserver les apports lumineux.

Dans les étages les espaces extérieurs associés aux bâtiments seront traités selon leur accessibilités :

**Les terrasses et patios inaccessibles** seront végétalisés avec des toitures végétalisées de type semi-extensives avec un substrat de 20/30cm et des plantations de vivaces adaptées selon les conditions.

**Les terrasses accessibles** offriront des espaces en platelage bois avec des bacs plantés de tailles variables et des bancs.

Quelques équipements ludiques pourront être intégrés (jeux d'enfants, tables de ping-pong...)

### 1.2.6 UNE DEMARCHE BATIMENT DURABLE NOUVELLE AQUITAINE

Dans le cadre de son projet d'extension-restructuration du pôle Mère-Enfant, des urgences, de la pharmacie et d'unités d'hospitalisation, le Centre Hospitalier de Pau a exprimé de fortes attentes sur le plan environnemental, notamment quant à l'intégration de façon harmonieuse du projet à son environnement, la création d'espaces agréables, confortables et qualitatifs, ainsi que les performances carbone et environnementales de l'ensemble bâti.

Son souhait, qui consiste d'une part à illustrer l'exemplarité des bâtiments publics en matière de performance énergétique et carbone, et d'autre part à représenter un projet emblématique en région Nouvelle Aquitaine, rejoint en ce sens les principes de l'arrêté du 10 avril 2017.

Ainsi, conformément aux objectifs affichés par le maître d'ouvrage, notre approche s'oblige à respecter les exigences du référentiel Bâtiment Durable de Nouvelle Aquitaine (BDNA) pour le secteur tertiaire dans une démarche formelle d'évaluation, en vue d'obtenir à minima le niveau Bronze.

### 1.3 CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

#### **Niveau RDJ :**

- **Autres locaux**
- **Laboratoire centre de biologie EFS**
- **Pharmacie**
- **Archives**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau RDC :**

- **Hébergement**
- **SLD : Soins Longues Durées**
- **Plateau technique**
- **Réanimation**
- **Urgences**
- **Consultation explorations fonctionnelles**
- **Radiologie équipement lourds**
- **Pharmacie**
- **Entretien**
- **Unité centrale de restauration**
- **PC médical**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau Entresol 1 :**

- **Hébergement**
- **Hôpital de jour, médecine ambulatoire**
- **Réanimation**
- **Urgences**
- **Consultation explorations fonctionnelles**
- **Entretien**
- **Unité centrale de restauration**
- **PC médical**
- **Services administratifs**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau R+1 :**

- SLD : Soins Longues Durées
- Entretien
- Unité centrale de restauration
- PC médical
- Circulations générales
- Locaux techniques

**Niveau R+2 :**

- SLD : Soins Longues Durées
- Entretien
- Unité centrale de restauration
- PC médical
- Circulations générales
- Locaux techniques

**Niveau R+3 :**

- PC médical
- Circulations générales
- Locaux techniques

## 2 PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS

### 2.1 SECTEURS FONCTIONNELS – CODE COULEURS

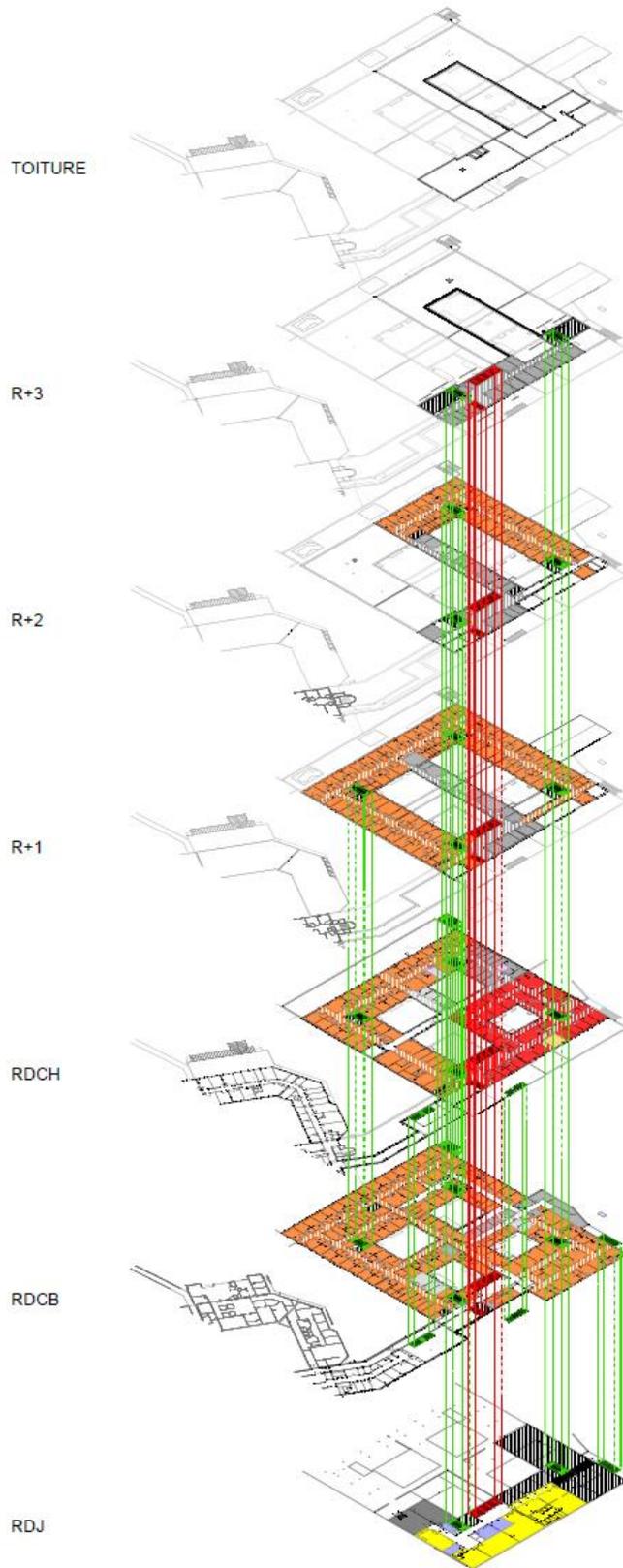


Liste des secteurs fonctionnels  
Opérations "MCO" (santé)

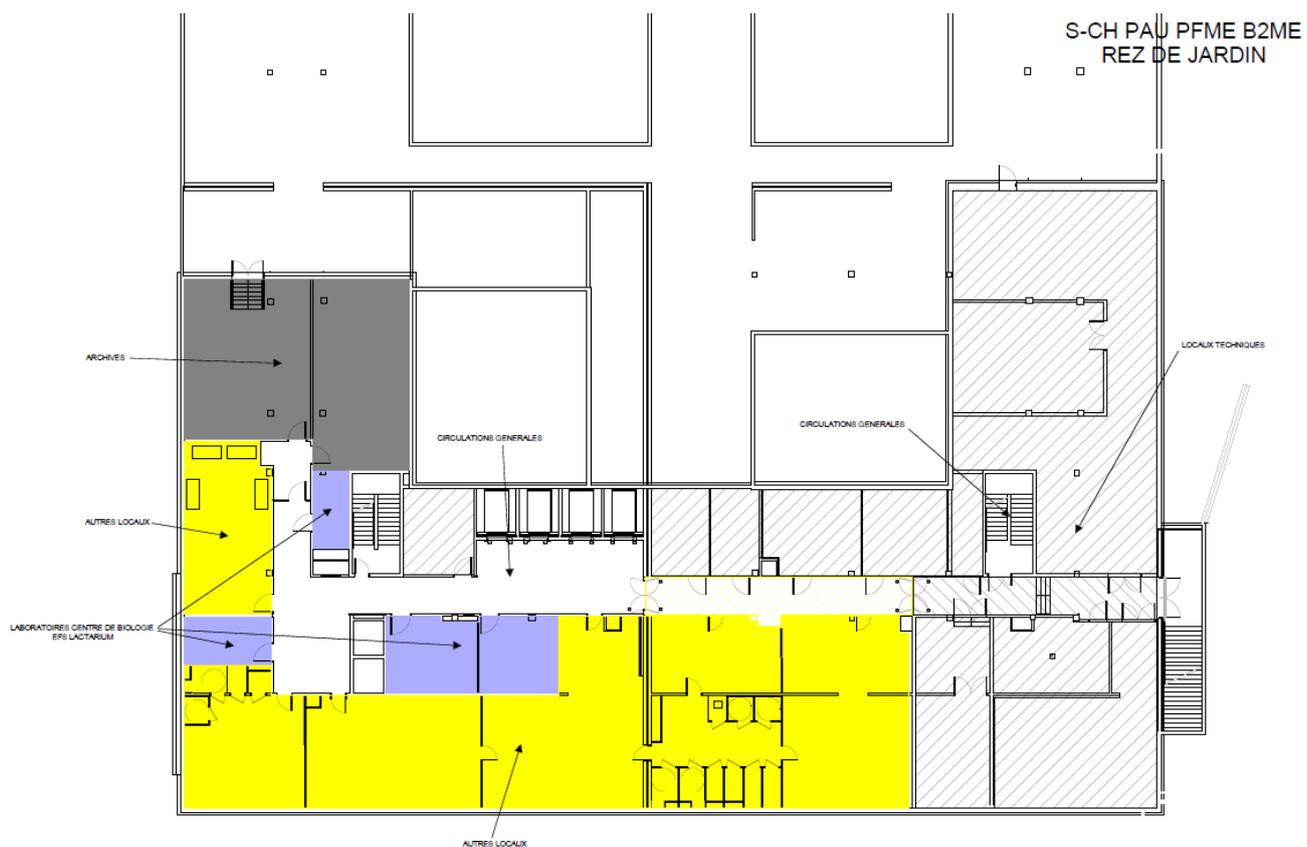
Macro secteur fonctionnel	Secteur fonctionnel	Description du secteur fonctionnel	Code couleur	Code couleur RVB
Hébergement	Hébergement	L'ensemble des unités d'"HOSPITALISATION conventionnelle MCO/PSY/PEDIATRIE		255 - 145 - 71
	Hôpital de jour, chirurgie ambulatoire	L'hôpital de jour de chirurgie regroupe l'ensemble des locaux d'accueil des patients pour les actes de chirurgie ambulatoire : accueil, chambre individuelle ou espace mutualisé de fauteuils ainsi que tous les locaux servant de cette activité.		255 - 128 - 255
	Hôpital de jour, médecine ambulatoire	L'hôpital de jour regroupe l'ensemble des locaux des services accueillant les patients sur une journée au maximum afin de réaliser des soins ou examens qui nécessitent la proximité d'un plateau technique.		255 - 128 - 255
	SLD : Soins de longues durées SSR : Suite de soins et de Réadaptations	L'ensemble des unités d'hospitalisation de soins de longues durées L'ensemble des unités d'hospitalisation de suite de soins et de réadaptation		255 - 145 - 71 255 - 145 - 71
Plateau Chaud	Bloc opératoire	Les blocs opératoires qui regroupent les blocs opératoires conventionnels, les blocs opératoires d'urgences ainsi que les salles de réveil		41 - 255 - 41
	Imagerie interventionnelle et salle de réveil			93 - 253 - 173
	Plateau technique	Le plateau technique comprend les locaux ayant une activité nécessitant la présence d'un anesthésiste mais qui ne sont pas situés dans le bloc opératoire ainsi que leur salle de réveil (Ex : endoscopie, lithotritie, salles d'accouchement, ...)		214 - 255 - 133
	Réanimation	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de réanimation demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle : réanimation chirurgicale ou médicale, néonatalogie, réanimation pédiatrique, grands brûlés, hématologie, oncologie, chambres stériles		255 - 216 - 138
	Surveillance continue Urgences	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de surveillance continue demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle. Les urgences comprennent l'ensemble des services médical d'accueil, SMUR, SAMU		255 - 216 - 138 255 - 46 - 46
Plateau Froid	Consultations explorations fonctionnelles	Les consultations – exploration fonctionnelle comprennent les salles d'examen, salles de prélèvements, box de consultations et d'anesthésies. Les explorations fonctionnelles sous anesthésie sont classées dans le secteur plateau technique.		238 - 204 - 255
	Dialyse			255 - 128 - 255
	Echographie			93 - 253 - 173
	Radiologie classique Radiologie équipements lourds	La radiologie classique regroupe les services d'imagerie conventionnelle La radiologie équipements lourds regroupe les services d'IRM, SCANNER, PET SCAN, ... ne nécessitant pas d'acte d'anesthésie.		93 - 253 - 173 93 - 253 - 173
Logistique Medico Technique	Autres locaux	Les autres locaux regroupent les lieux de culte, dépôt mortuaire, locaux d'enseignement, locaux de recherche, vestiaires centraux, bibliothèque centrale, locaux non affectés, ...		255 - 255 - 0
	Laboratoires centre de biologie EFS	Les laboratoires – centres de biologie – EFS - Lactarium - regroupent les services de distributions, réceptions, saluts, laveries, stockage et divers locaux liés aux unités		173 - 173 - 255
	Pharmacie	La pharmacie comprend les locaux de stockage, de préparation, de conditionnement, de fabrication des médicaments, les laboratoires de contrôle.		173 - 239 - 255
	Stérilisation	La stérilisation comprend les locaux de préparation, de stérilisation, de conditionnement et de stockage du matériel nécessitant une stérilisation.		191 - 191 - 212
Logistique Hotelière et générale	Entretien	Les locaux centraux d'entretien regroupent les magasins généraux, les ateliers, les garages, la lingerie, la blanchisserie, ...		181 - 181 - 181
	Unité centrale de restauration	L'unité centrale de restauration qui comprend la cuisine centrale et réserves, le foyer et le restaurant et autres locaux nécessaires à ce secteur.		222 - 222 - 222
Tertiaire	Archives	Les archives comprennent les locaux centraux de stockage des dossiers (hors les locaux d'archives de proximité comptés dans leur secteur respectif)		130 - 130 - 130
	hall d'accueil			209 - 139 - 0
	Locaux enseignement/formation/recherche	Salles de cours, salles de travaux pratiques, amphithéâtre, locaux de recherche, ...		209 - 185 - 0
	PC médical Services administratifs	Le PC MEDICAL recouvre l'ensemble des bureaux médecins, assistants, secrétaire, salles de réunion Les services administratifs généraux comprennent les locaux de l'administration, les bureaux des entrées / accueil,		171 - 171 - 171 209 - 139 - 0
Circulations générales	Circulations générales	Les circulations générales comprennent les circulations communes et le hall d'accueil et toutes les circulations desservant plus de deux secteurs fonctionnels.		255 - 255 - 255
Locaux Techniques Parking Hélistation	Locaux techniques Parking Hélistation	Les locaux techniques centraux comprennent les locaux de production d'énergie, les centrales de traitement d'air et autres locaux techniques communs à plusieurs secteurs fonctionnels.		

2.2 AXONOMETRIE BATIMENT B2ME

S-CH PAU PFME B2ME



### 2.3 NIVEAU RDJ BATIMENT B2ME



2.4 NIVEAU RDC BATIMENT B2ME



S-CH PAU PFME B2ME  
REZ DE CHAUSSEE BAS

2.5 NIVEAU ENTRESOL 1 BATIMENT B2ME



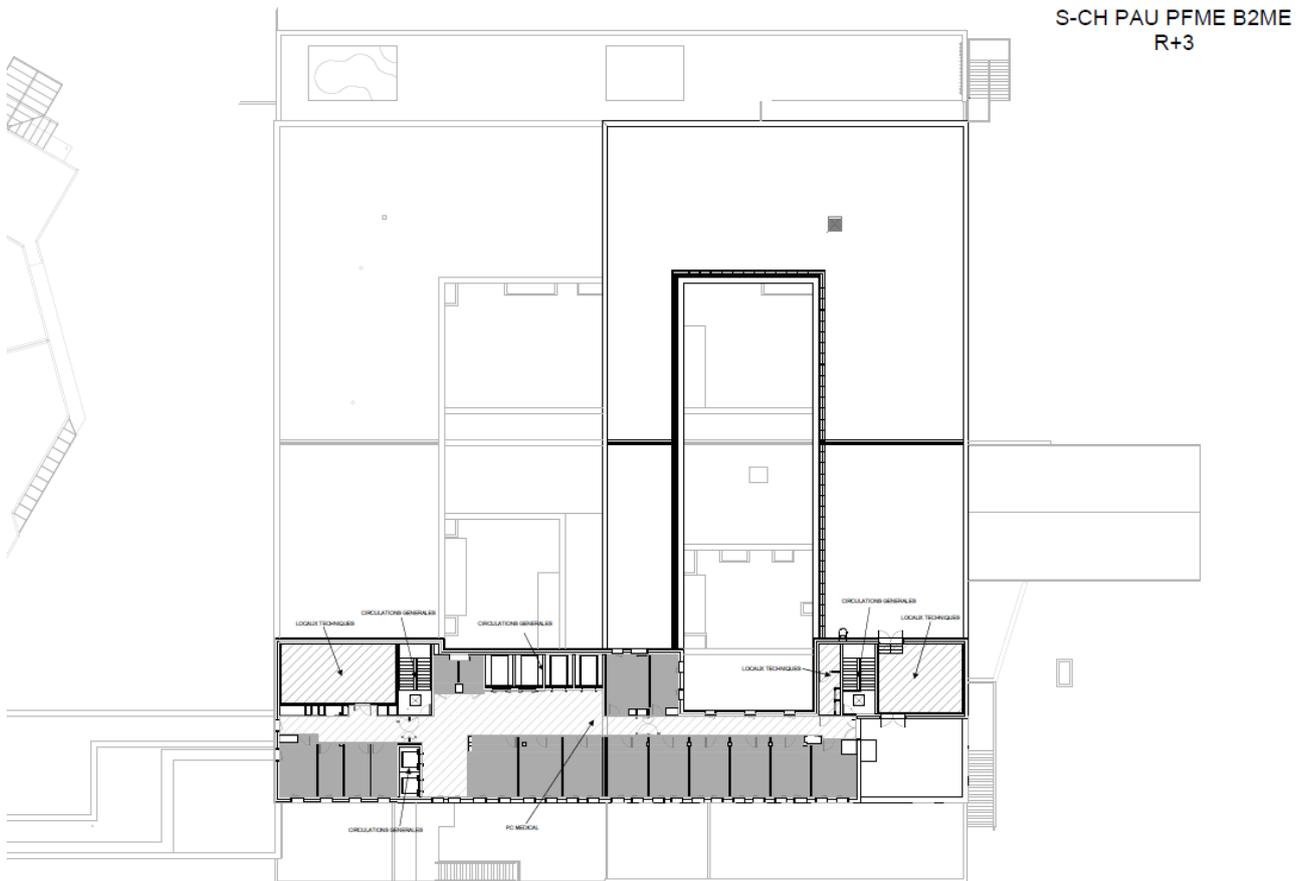
2.6 NIVEAU R+1 BATIMENT B2ME



2.7 NIVEAU R+2 BATIMENT B2ME



2.8 NIVEAU R+3 BATIMENT B2ME

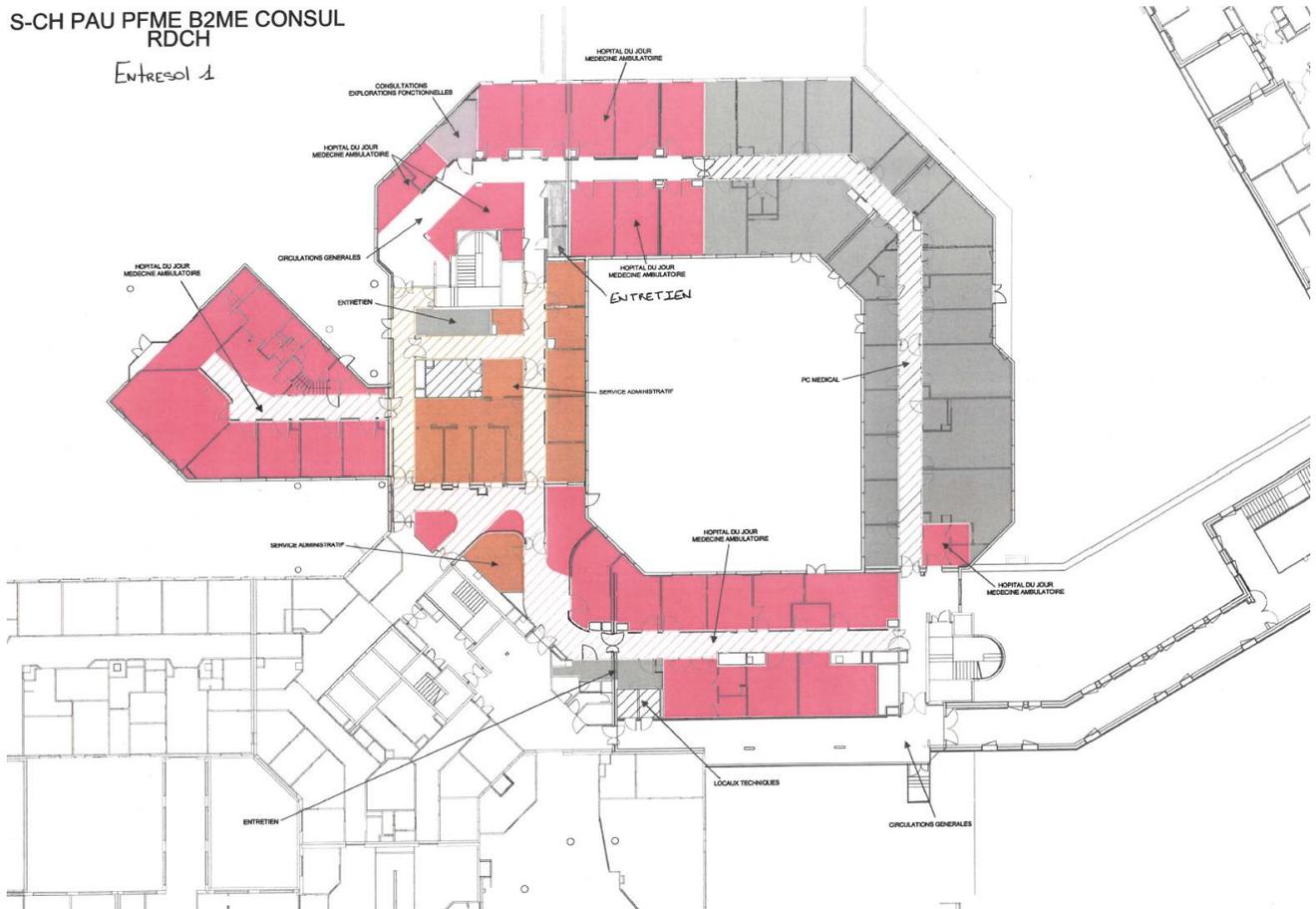


2.9 NIVEAU RDC BATIMENT BOB



## 2.10 NIVEAU ENTRESOL 1 BATIMENT CONSULT

S-CH PAU PFME B2ME CONSUL  
RDCH  
Entresol 1



2.11 AXONOMETRIE BATIMENT URG

S-CH PAU PFME URG



2.12 NIVEAU RDC BATIMENT URG

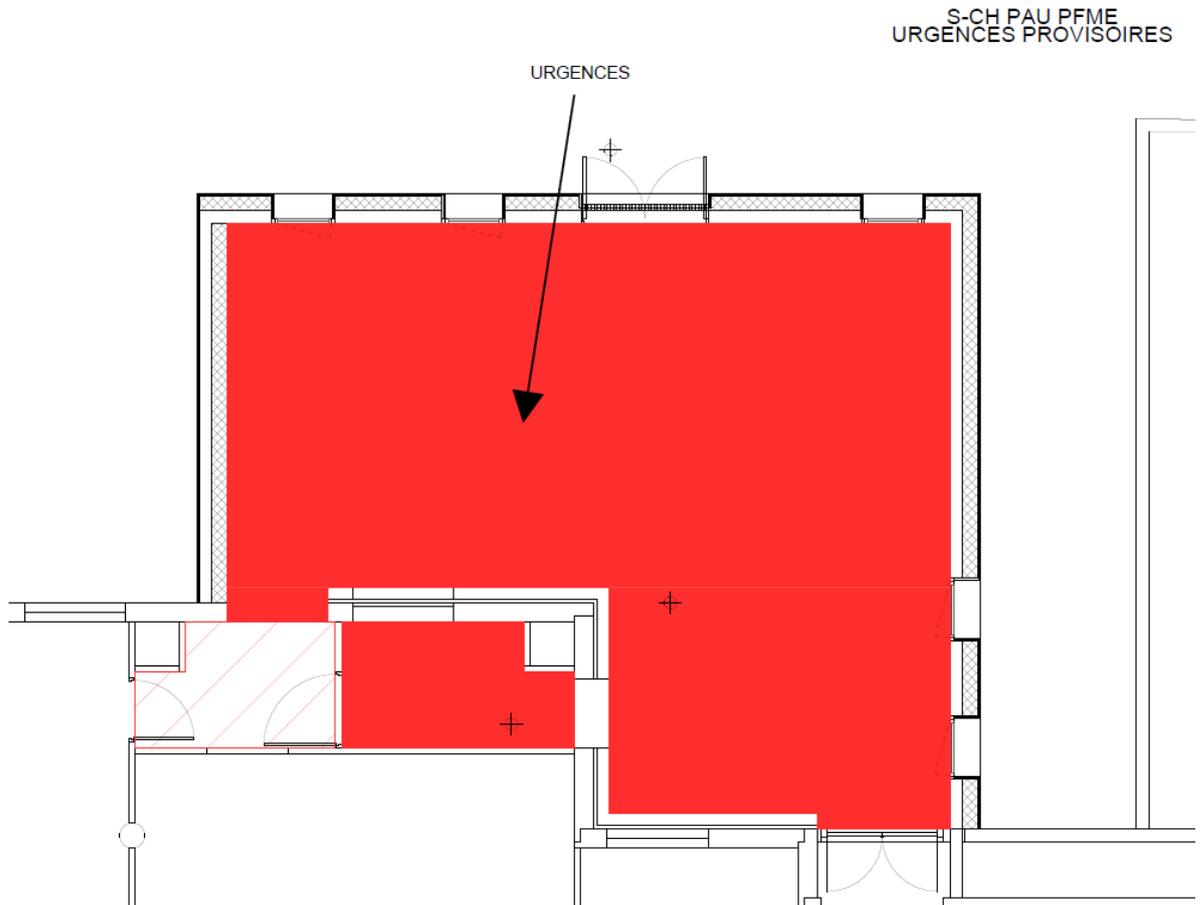
S-CH PAU PFME URGENCES  
RDCB



2.13 NIVEAU ENTRESOL 1 BATIMENT URG

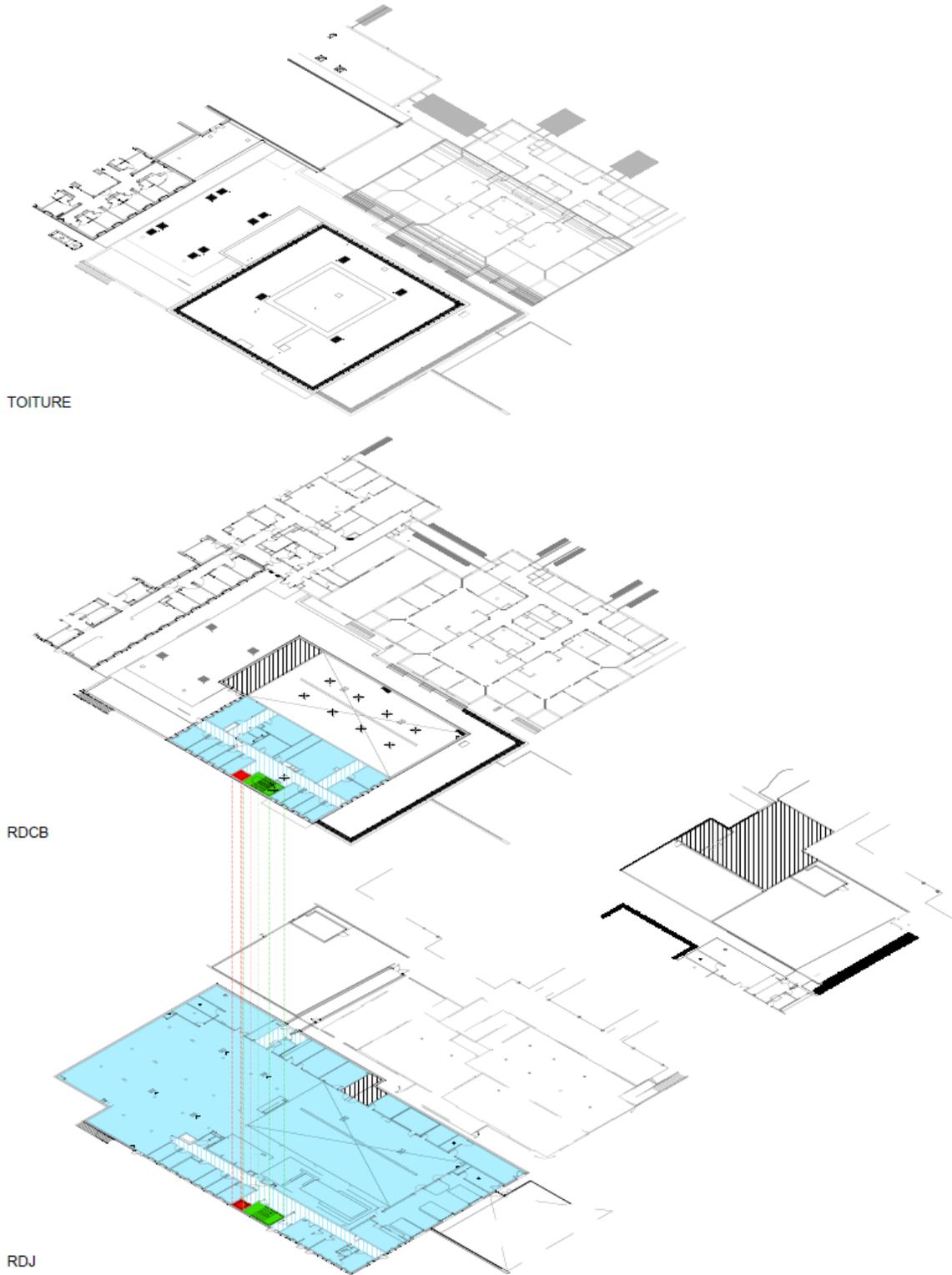


2.14 NIVEAU RDC BATIMENT URG (PROVISOIRE)



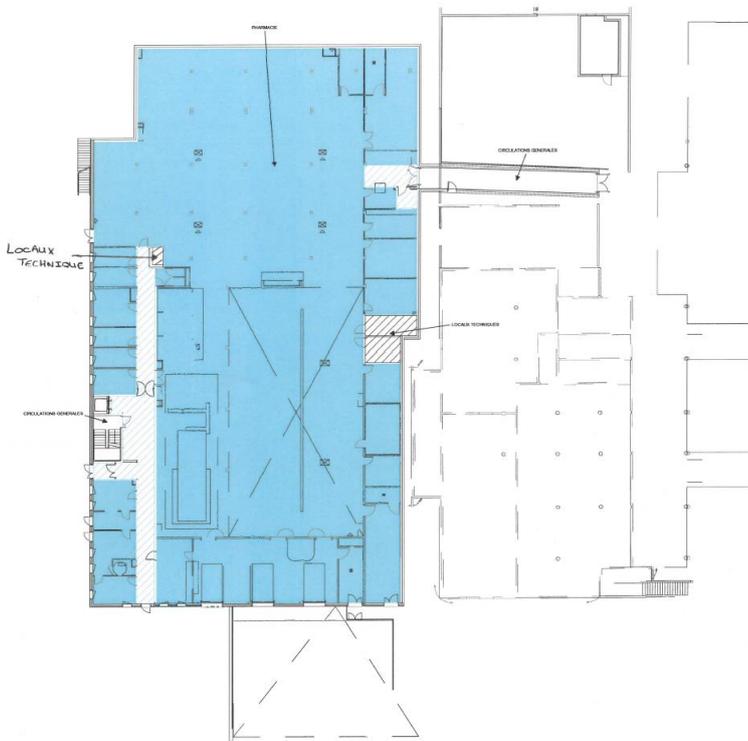
2.15 AXONOMETRIE BATIMENT PUI

S-CH PAU PFME PUI



2.16 NIVEAU RDJ BATIMENT PUI

S-CH PAU PFME PUI  
RDJ



2.17 NIVEAU RDC BATIMENT PUI

